

ABONNEMENTS... TROIS ANS... SIX ANS... DIX ANS...

REDACTION et ADMINISTRATION: ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES... Les annonces sont reçues... ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LIRE:

AU PARLEMENT: Le mandat de six ans... LA GUERRE SUD-AFRICAIN: La mission boer pour la paix... TERRIBLE ACCIDENT DANS UNE CARRIERE: Trois morts... GRAVE ACCIDENT A SAINT-VAAST: Une femme brûlée par le pétrole.

LES DEUX JUSTICES

Le tribunal de la Seine vient de condamner à deux mois d'emprisonnement Léon Langlasse, pour délit de mendicité. Bon! direz-vous. Il s'agit simplement d'un de ces professionnels de la « manche », tireurs de pied de biche, qui sont dans nos campagnes, la terreur des lochs isolés.

Mais si un sergent de ville hargneux ou ignorant arrête l'estropié qui occupe un coin de trottoir dans ma rue, qu'arriverait-il? Que le tribunal, doué de la jurisprudence et de la moralité humaine et plus stupide que celle du commun des agents de police, se verrait forcé de condamner ce malheureux infirme dont la mendicité est l'unique moyen de se procurer sa subsistance.

Et pas un de ces chats-fourrés, qui ont fait des pieds et des mains pour se hisser sur un siège envié de tous, ne songerait à traduire devant sa barre M. le Préfet de la Seine et M. le Directeur de l'Assistance publique, également et juridiquement responsables, puisqu'ils ont dans leurs attributions le secours aux indigents et l'hospitalisation des infirmes!

Allons, en cette matière, comme en tant d'autres, ce ne sont pas les lois qui manquent aux hommes, mais les hommes qui manquent aux lois. Et la justice qui règne à Château-Thierry n'est pas encore arrivée à Paris.

Eugène FOURNIERE, député de l'Aisne.

LA POLITIQUE

Il faut en finir

Sous ce titre, Paul Brousse, qu'on ne saurait taxer de « ministérielle » et qui, d'ailleurs, est un collaborateur assidu de l'organe officiel de l'U. S. R. (Unité Socialiste Révolutionnaire, pour les prolétaires), publie, dans ce journal, un article qui nous révèle, avec une lucidité, que il est inspué des mêmes préoccupations que celles qui nous ont guidés depuis tantôt trois ans.

Tandis que les Belges s'efforcent de conquérir le suffrage universel, dont l'extension sera la République, les Français, qui ont la chance d'être en République, font mine de vouloir user du suffrage universel pour lui demander de le réduire en esclavage, en les ramenant aux carrières.

Il est bien entendu, n'est-ce pas, que toute réforme importante a besoin, pour réussir, d'être cultivée en terrain républicain? Des jeunes essayèrent de nous faire faire, jadis, du bonapartisme socialiste! Ils échouèrent. Ainsi firent, en Angleterre, un certain nombre de traîtres républicains. Même résultat. Notre vénérable ami Chabert avait roué, au moment où le boulangisme sévissait, une formule qui fit quelque fortune: « La République, disait-il, est l'outil de la République ».

Il est donc nécessaire aux socialistes d'avoir un terrain déblayé, pour se livrer à une politique de réformes. Tant que la forme républicaine sera menacée, fût-ce en apparence, pas une réforme ne pourra passer dans le pays. C'est pour cette raison que tous les citoyens républicains, ceux qui croient à la « défense républicaine » et donnent leur sympathie aux ministères actuels, comme ceux qui s'en vont disant que ce péri est imaginaire, doivent concourir de tout leur à l'œuvre de déblaiement de cette crainte le milieu politique. A raison ou à tort, une partie du public électoral croit au péril. Par les élections prochaines, il faut qu'on en soit définitivement débarrassé.

Si tous les partis politiques, déployant loyalement leurs drapeaux, arboraient leurs couleurs propres, il est tout à fait probable que le monde politique serait moins troublé; on verrait promptement, et une petite action ferait l'affaire: « qu'il y a dans le pays une grande majorité d'électeurs républicains; » que les élus républicains sont, eux aussi, en majorité. Mais qui ne voit qu'une portion importante des anciennes troupes républicaines s'est séparée du gros de l'armée, et que pour passer définitivement à l'ennemi, il nous faut passer devant elle? Elle se laisse séduire par les promesses de la droite. Elle se laisse séduire par les promesses de la gauche. Elle se laisse séduire par les promesses de la droite et de la gauche.

LA VIE SOCIALISTE

Par les Enfants. — Le Parti Socialiste américain. — La Législation du Travail. — Une enquête du Secrétariat international.

La question d'ouvrir de bonne heure l'intelligence enfantine aux vérités scientifiques, aux réalités de la vie, de les initier à l'idéal social, a été, de tout temps, l'une des préoccupations des militants de la démocratie socialiste. L'Eglise s'est emparée de l'éducation des enfants, à lutté durant des siècles pour en conserver le monopole, bataille encore et toujours pour le reconquérir: c'est que l'éducation est un puissant levier de la civilisation. Selon le degré qui lui est donné, elle fait des hommes ou des esclaves. L'Eglise le sait bien: d'où la lutte pour s'accaparer l'âme des enfants. Le socialisme ne l'a point perdu de vue: nombre de ses philosophes ont tracé des plans d'éducation, de projets de réforme de l'école des enfants, de projets de réforme de l'école des adultes, de projets de réforme de l'école des vieillards.

HISTOIRE MORALE

Ecoutez, petits et grands, une histoire aussi terrible que véridique. Je viens de la lire dans la Dépêche de Toulouse, mais il est bon de dire que le fait ne se passe pas dans cette ville, ce qui permet de le tenir pour exact. Il nous arrive directement d'Espagne. Donc, dans ce beau pays des castagnettes, une jeune fille avait commis la faute de danser le bolero trop intimement avec un beau garçon de son village. Il est vrai de dire, à sa décharge, que ce dernier lui avait refusé de répéter les dédits qui pourraient résulter de cet excès chorégraphique. L'ignare, au surplus, comment le couple avait dansé, mais ce que je sais bien, c'est que la pauvre s'en trouva dans une de ces positions que l'on nomme intéressantes, sans doute parce qu'elles représentent l'intérêt du capital engagé.

Ce que voyant, le galant se refusa à tenir sa promesse.

Quelle faire? La malheureuse s'avisait de tout raconter aux auteurs de ses jours, leur demandant de ne point le chasser. Les mères hésitèrent, mais le père, féroce, mit sa fille à la porte après l'avoir convenablement rossée au nom de l'honneur et de la vertu.

La petite s'en alla frapper à la porte de tous les parents qui elle possédait dans le pays. Tous, avec une unanimité indignée, se refusèrent à lui donner asile. Alors, la pauvre fille écrivit à un frère qu'elle avait dans une ville éloignée, lui raconta son malheur, la cruauté de ses parents, et termina en l'informant qu'elle allait se donner la mort.

Après quoi, elle quitta le pays. Au reçu de cette lettre, le frère s'emut, et écrivit au père barbare une missive si touchante que ce dernier, revenant soudain à de meilleurs sentiments, se mit immédiatement en route pour retrouver sa fille d'après les indications qu'il put recueillir à droite et à gauche.

En même temps, il emporta une somme de cinq cents pesetas.

Il lui raconta son histoire, sans oublier de mentionner la somme importante qu'il portait sur lui.

Quelques jours s'écoulèrent. On n'entendait parler ni du père ni de la fille, et l'hygiène commença à se faire jour dans tous les esprits.

On se mit en quête, et deux jours plus tard, dans un bois, on découvrit le cadavre de la fille, laquelle s'était pendue, et vingt mètres plus loin, le corps du père, assassiné par son compagnon.

Je n'ai pas jusqu'à présent pu découvrir cette histoire est vraie, mais elle est jolie et digne de prendre place dans les recueils de récits touchants et moraux.

Raoul TAPOSSE.

Chauffage au pétrole solidifié

Nous lisons dans le Petit Var de Toulon l'intéressante note qui suit: « Des essais de chauffage au pétrole solidifié viennent d'avoir lieu sur le torpilleur 180. Ces essais ont été effectués pendant la première on a chauffé avec du charbon ordinaire mélangé de charbon pétrolier. Les résultats ont été relativement satisfaisants sous le rapport d'une mise en pression rapide, mais peu de temps après l'allumage des feux, les intervalles entre les barreaux de grilles ont été obstrués, ce qui indiquait qu'il fallait changer les dispositions de ces derniers à l'on s'est employé avec succès ce mélange de combustible.

La seconde série d'essai de chauffe a été effectuée en employant uniquement du charbon pétrolier. On a d'abord éprouvé de grandes difficultés pour chauffer: il fallait remuer constamment les feux, les instruments employés pour la conduite des feux dans les fourneaux ne conviennent plus pour ce genre de combustible; il y avait lieu de les remplacer par un autre.

La fumée produite par le charbon pétrolier s'élevait sur le 180 à environ deux mètres au-dessus de la cheminée et une fumée intense enveloppa le torpilleur presque complètement. Les fourneaux se sont enflammés plus que dans la première série d'essais et une dizaine de barreaux de grilles ont été brûlés.

Le prix de revient du charbon pétrolier est de 150 fr. la tonne, il en a été brûlé une tonne et une heure, alors qu'en chauffant avec du charbon ordinaire, il n'est nécessaire que 500 kil. de charbon au prix de 37 fr. la tonne, dans le même temps, l'allure du bâtiment étant la même. Le chauffage au charbon pétrolier produit une température très élevée, de plus il se dégage des fourneaux une odeur de pétrole qui incommoda les chauffeurs. De nouveaux essais sont sans doute entrepris plus tard avec ce combustible.

VOLEURS VOLÉS

Il y a à quelque temps, un malin filou parcourait la ville de Mons (Belgique), allant de couvents de moines aux couvents de nonnes.

Il disait à ces vénérables victimes du vol du pauvre: « Vous ne payez pas vos impôts. Vous avez des arrières. Est-ce la misère? Pourquoi ne payez pas un léger acompte? Je suis le représentant du fisc. Payez quelque chose, peu de chose et ensuite on vous laissera tranquilles. »

LA VIE SOCIALISTE

Par les Enfants. — Le Parti Socialiste américain. — La Législation du Travail. — Une enquête du Secrétariat international.

La question d'ouvrir de bonne heure l'intelligence enfantine aux vérités scientifiques, aux réalités de la vie, de les initier à l'idéal social, a été, de tout temps, l'une des préoccupations des militants de la démocratie socialiste. L'Eglise s'est emparée de l'éducation des enfants, à lutté durant des siècles pour en conserver le monopole, bataille encore et toujours pour le reconquérir: c'est que l'éducation est un puissant levier de la civilisation. Selon le degré qui lui est donné, elle fait des hommes ou des esclaves. L'Eglise le sait bien: d'où la lutte pour s'accaparer l'âme des enfants. Le socialisme ne l'a point perdu de vue: nombre de ses philosophes ont tracé des plans d'éducation, de projets de réforme de l'école des enfants, de projets de réforme de l'école des adultes, de projets de réforme de l'école des vieillards.

HISTOIRE MORALE

Ecoutez, petits et grands, une histoire aussi terrible que véridique. Je viens de la lire dans la Dépêche de Toulouse, mais il est bon de dire que le fait ne se passe pas dans cette ville, ce qui permet de le tenir pour exact. Il nous arrive directement d'Espagne. Donc, dans ce beau pays des castagnettes, une jeune fille avait commis la faute de danser le bolero trop intimement avec un beau garçon de son village. Il est vrai de dire, à sa décharge, que ce dernier lui avait refusé de répéter les dédits qui pourraient résulter de cet excès chorégraphique. L'ignare, au surplus, comment le couple avait dansé, mais ce que je sais bien, c'est que la pauvre s'en trouva dans une de ces positions que l'on nomme intéressantes, sans doute parce qu'elles représentent l'intérêt du capital engagé.

Ce que voyant, le galant se refusa à tenir sa promesse.

Quelle faire? La malheureuse s'avisait de tout raconter aux auteurs de ses jours, leur demandant de ne point le chasser. Les mères hésitèrent, mais le père, féroce, mit sa fille à la porte après l'avoir convenablement rossée au nom de l'honneur et de la vertu.

La petite s'en alla frapper à la porte de tous les parents qui elle possédait dans le pays. Tous, avec une unanimité indignée, se refusèrent à lui donner asile. Alors, la pauvre fille écrivit à un frère qu'elle avait dans une ville éloignée, lui raconta son malheur, la cruauté de ses parents, et termina en l'informant qu'elle allait se donner la mort.

Après quoi, elle quitta le pays. Au reçu de cette lettre, le frère s'emut, et écrivit au père barbare une missive si touchante que ce dernier, revenant soudain à de meilleurs sentiments, se mit immédiatement en route pour retrouver sa fille d'après les indications qu'il put recueillir à droite et à gauche.

En même temps, il emporta une somme de cinq cents pesetas.

Il lui raconta son histoire, sans oublier de mentionner la somme importante qu'il portait sur lui.

Quelques jours s'écoulèrent. On n'entendait parler ni du père ni de la fille, et l'hygiène commença à se faire jour dans tous les esprits.

On se mit en quête, et deux jours plus tard, dans un bois, on découvrit le cadavre de la fille, laquelle s'était pendue, et vingt mètres plus loin, le corps du père, assassiné par son compagnon.

Je n'ai pas jusqu'à présent pu découvrir cette histoire est vraie, mais elle est jolie et digne de prendre place dans les recueils de récits touchants et moraux.

Raoul TAPOSSE.

Chauffage au pétrole solidifié

Nous lisons dans le Petit Var de Toulon l'intéressante note qui suit: « Des essais de chauffage au pétrole solidifié viennent d'avoir lieu sur le torpilleur 180. Ces essais ont été effectués pendant la première on a chauffé avec du charbon ordinaire mélangé de charbon pétrolier. Les résultats ont été relativement satisfaisants sous le rapport d'une mise en pression rapide, mais peu de temps après l'allumage des feux, les intervalles entre les barreaux de grilles ont été obstrués, ce qui indiquait qu'il fallait changer les dispositions de ces derniers à l'on s'est employé avec succès ce mélange de combustible.

La seconde série d'essai de chauffe a été effectuée en employant uniquement du charbon pétrolier. On a d'abord éprouvé de grandes difficultés pour chauffer: il fallait remuer constamment les feux, les instruments employés pour la conduite des feux dans les fourneaux ne conviennent plus pour ce genre de combustible; il y avait lieu de les remplacer par un autre.

La fumée produite par le charbon pétrolier s'élevait sur le 180 à environ deux mètres au-dessus de la cheminée et une fumée intense enveloppa le torpilleur presque complètement. Les fourneaux se sont enflammés plus que dans la première série d'essais et une dizaine de barreaux de grilles ont été brûlés.

Le prix de revient du charbon pétrolier est de 150 fr. la tonne, il en a été brûlé une tonne et une heure, alors qu'en chauffant avec du charbon ordinaire, il n'est nécessaire que 500 kil. de charbon au prix de 37 fr. la tonne, dans le même temps, l'allure du bâtiment étant la même. Le chauffage au charbon pétrolier produit une température très élevée, de plus il se dégage des fourneaux une odeur de pétrole qui incommoda les chauffeurs. De nouveaux essais sont sans doute entrepris plus tard avec ce combustible.

VOLEURS VOLÉS

Il y a à quelque temps, un malin filou parcourait la ville de Mons (Belgique), allant de couvents de moines aux couvents de nonnes.

Il disait à ces vénérables victimes du vol du pauvre: « Vous ne payez pas vos impôts. Vous avez des arrières. Est-ce la misère? Pourquoi ne payez pas un léger acompte? Je suis le représentant du fisc. Payez quelque chose, peu de chose et ensuite on vous laissera tranquilles. »

M. Bonnamour, plus connu sous le nom de « Bec d'Amour » en tant que secrétaire de la Patrie Française de Jules Lemaitre, sera candidat nationaliste dans le Jura. A cette occasion il vient de lancer dans sa circonscription un manifeste électoral, dans lequel il dit avec autant de modestie que de franchise tout le bien qu'il pense de lui-même.

« Je viens, dit-il, défendre contre le parti de la banqueroute, la tyrannie maçonnique et de la révolution sociale représentée par le radicalisme ministériel. Emile Cère, avec ce qui nous reste de liberté, la fortune de la France et la paix sociale. Ecritevin »

LA VIE SOCIALISTE

Par les Enfants. — Le Parti Socialiste américain. — La Législation du Travail. — Une enquête du Secrétariat international.

La question d'ouvrir de bonne heure l'intelligence enfantine aux vérités scientifiques, aux réalités de la vie, de les initier à l'idéal social, a été, de tout temps, l'une des préoccupations des militants de la démocratie socialiste. L'Eglise s'est emparée de l'éducation des enfants, à lutté durant des siècles pour en conserver le monopole, bataille encore et toujours pour le reconquérir: c'est que l'éducation est un puissant levier de la civilisation. Selon le degré qui lui est donné, elle fait des hommes ou des esclaves. L'Eglise le sait bien: d'où la lutte pour s'accaparer l'âme des enfants. Le socialisme ne l'a point perdu de vue: nombre de ses philosophes ont tracé des plans d'éducation, de projets de réforme de l'école des enfants, de projets de réforme de l'école des adultes, de projets de réforme de l'école des vieillards.

HISTOIRE MORALE

Ecoutez, petits et grands, une histoire aussi terrible que véridique. Je viens de la lire dans la Dépêche de Toulouse, mais il est bon de dire que le fait ne se passe pas dans cette ville, ce qui permet de le tenir pour exact. Il nous arrive directement d'Espagne. Donc, dans ce beau pays des castagnettes, une jeune fille avait commis la faute de danser le bolero trop intimement avec un beau garçon de son village. Il est vrai de dire, à sa décharge, que ce dernier lui avait refusé de répéter les dédits qui pourraient résulter de cet excès chorégraphique. L'ignare, au surplus, comment le couple avait dansé, mais ce que je sais bien, c'est que la pauvre s'en trouva dans une de ces positions que l'on nomme intéressantes, sans doute parce qu'elles représentent l'intérêt du capital engagé.

Ce que voyant, le galant se refusa à tenir sa promesse.

Quelle faire? La malheureuse s'avisait de tout raconter aux auteurs de ses jours, leur demandant de ne point le chasser. Les mères hésitèrent, mais le père, féroce, mit sa fille à la porte après l'avoir convenablement rossée au nom de l'honneur et de la vertu.

La petite s'en alla frapper à la porte de tous les parents qui elle possédait dans le pays. Tous, avec une unanimité indignée, se refusèrent à lui donner asile. Alors, la pauvre fille écrivit à un frère qu'elle avait dans une ville éloignée, lui raconta son malheur, la cruauté de ses parents, et termina en l'informant qu'elle allait se donner la mort.

Après quoi, elle quitta le pays. Au reçu de cette lettre, le frère s'emut, et écrivit au père barbare une missive si touchante que ce dernier, revenant soudain à de meilleurs sentiments, se mit immédiatement en route pour retrouver sa fille d'après les indications qu'il put recueillir à droite et à gauche.

En même temps, il emporta une somme de cinq cents pesetas.

Il lui raconta son histoire, sans oublier de mentionner la somme importante qu'il portait sur lui.

Quelques jours s'écoulèrent. On n'entendait parler ni du père ni de la fille, et l'hygiène commença à se faire jour dans tous les esprits.

On se mit en quête, et deux jours plus tard, dans un bois, on découvrit le cadavre de la fille, laquelle s'était pendue, et vingt mètres plus loin, le corps du père, assassiné par son compagnon.

Je n'ai pas jusqu'à présent pu découvrir cette histoire est vraie, mais elle est jolie et digne de prendre place dans les recueils de récits touchants et moraux.

Raoul TAPOSSE.

Chauffage au pétrole solidifié

Nous lisons dans le Petit Var de Toulon l'intéressante note qui suit: « Des essais de chauffage au pétrole solidifié viennent d'avoir lieu sur le torpilleur 180. Ces essais ont été effectués pendant la première on a chauffé avec du charbon ordinaire mélangé de charbon pétrolier. Les résultats ont été relativement satisfaisants sous le rapport d'une mise en pression rapide, mais peu de temps après l'allumage des feux, les intervalles entre les barreaux de grilles ont été obstrués, ce qui indiquait qu'il fallait changer les dispositions de ces derniers à l'on s'est employé avec succès ce mélange de combustible.

La seconde série d'essai de chauffe a été effectuée en employant uniquement du charbon pétrolier. On a d'abord éprouvé de grandes difficultés pour chauffer: il fallait remuer constamment les feux, les instruments employés pour la conduite des feux dans les fourneaux ne conviennent plus pour ce genre de combustible; il y avait lieu de les remplacer par un autre.

La fumée produite par le charbon pétrolier s'élevait sur le 180 à environ deux mètres au-dessus de la cheminée et une fumée intense enveloppa le torpilleur presque complètement. Les fourneaux se sont enflammés plus que dans la première série d'essais et une dizaine de barreaux de grilles ont été brûlés.

Le prix de revient du charbon pétrolier est de 150 fr. la tonne, il en a été brûlé une tonne et une heure, alors qu'en chauffant avec du charbon ordinaire, il n'est nécessaire que 500 kil. de charbon au prix de 37 fr. la tonne, dans le même temps, l'allure du bâtiment étant la même. Le chauffage au charbon pétrolier produit une température très élevée, de plus il se dégage des fourneaux une odeur de pétrole qui incommoda les chauffeurs. De nouveaux essais sont sans doute entrepris plus tard avec ce combustible.

VOLEURS VOLÉS

Il y a à quelque temps, un malin filou parcourait la ville de Mons (Belgique), allant de couvents de moines aux couvents de nonnes.

Il disait à ces vénérables victimes du vol du pauvre: « Vous ne payez pas vos impôts. Vous avez des arrières. Est-ce la misère? Pourquoi ne payez pas un léger acompte? Je suis le représentant du fisc. Payez quelque chose, peu de chose et ensuite on vous laissera tranquilles. »

M. Bonnamour, plus connu sous le nom de « Bec d'Amour » en tant que secrétaire de la Patrie Française de Jules Lemaitre, sera candidat nationaliste dans le Jura. A cette occasion il vient de lancer dans sa circonscription un manifeste électoral, dans lequel il dit avec autant de modestie que de franchise tout le bien qu'il pense de lui-même.

« Je viens, dit-il, défendre contre le parti de la banqueroute, la tyrannie maçonnique et de la révolution sociale représentée par le radicalisme ministériel. Emile Cère, avec ce qui nous reste de liberté, la fortune de la France et la paix sociale. Ecritevin »

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

SÉNAT

SEANCE DU MATIN

Paris, 28 mars. — La séance est ouverte à 9 heures 35, sous la présidence de M. FALLIERES.

LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Le Sénat examine le projet voté à la Chambre, modifiant le tableau des circonscriptions électorales.

La commission des réformes électorales s'oppose au rattachement du canton de Saint-Agréve à la circonscription de Tournon, dans l'arrondissement de Tournon, et déclare que le député de Tournon et celui d'Annonay sont hostiles à la modification.

M. TILLAYE demande également, au nom de la commission, le rejet de la réforme.

Le Sénat adopte la modification par 158 voix contre 121.

L'article 1er est adopté.

L'article 2, modifiant d'autres circonscriptions, est adopté.

LE MANDAT DE SIX ANS

L'article 3, étendant la durée du mandat de député à six ans, est mis en discussion.

M. WALLECK-ROUSSEAU à la parole.

Répétant les déclarations qu'il a faites à la commission, il dit que, favorable à l'extension du mandat de député, il voudrait que la loi en discussion fut étudiée à fond.

M. Maxime LECOMTE, par voie d'amendement, demande que le mandat de six ans soit étendu au renouvellement partiel.

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL demande au Sénat de dissoudre l'article 3, mais d'en rester saisi.

M. Maxime LECOMTE. — C'est au fond ce que je demande.

M. TILLAYE, rapporteur, combat la disjonction et demande le rejet par 4 voix.

— La question de l'extension de la durée du mandat législatif passionne l'opinion publique depuis huit jours. M. Tillaye, c'est pourquoi il lui a été soumise la question de l'extension du mandat de député, il voudrait que la loi en discussion fut étudiée à fond.

M. Maxime LECOMTE, par voie d'amendement, demande que le mandat de six ans soit étendu au renouvellement partiel.

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL demande au Sénat de dissoudre l'article 3, mais d'en rester saisi.

M. Maxime LECOMTE. — C'est au fond ce que je demande.

M. TILLAYE, rapporteur, combat la disjonction et demande le rejet par 4 voix.

— La question de l'extension de la durée du mandat législatif passionne l'opinion publique depuis huit jours. M. Tillaye, c'est pourquoi il lui a été soumise la question de l'extension du mandat de député, il voudrait que la loi en discussion fut étudiée à fond.

M. Maxime LECOMTE, par voie d'amendement, demande que le mandat de six ans soit étendu au renouvellement partiel.

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL demande au Sénat de dissoudre l'article 3, mais d'en rester saisi.

Saccharine et Députés

Le vote par lequel le Sénat s'est refusé à prononcer la disjonction des dispositions visant la mise en vente de la saccharine est un motif de dire le contraire à un homme qui paraît éprouver une telle jouissance à prendre des bains de pomme.

Un Forçat innocent

Notre confrère Jacques Dhur, de « Journal », qui a fait dernièrement une remarquable enquête à Nouméa, est revenu du bagne remué par la protestation d'innocence du pharmacien Danval, condamné à 5 ans de travaux forcés.

Il y a une vingtaine d'années, aux travaux forcés à perpétuité, sous l'inculpation d'avoir empoisonné sa femme au moyen d'arsenic.

L'arrêt fut prononcé sur la foi d'un rapport d'un expert, alors que les savants chimistes de l'époque, et notamment M. Dumas, avaient trouvé dans son corps des traces normales et sûres.

M. J. Dhur a fouillé le dossier du jugement de Danval, et a interviewé des professeurs réputés de toxicologie, de chimie, de pharmacie.

Tous déclarent que Danval est innocent et que le rapport de l'expert qui le fit déporter en Nouvelle Calédonie est contraire à la science de l'époque et aux découvertes scientifiques qui ont été faites depuis.

Il est donc probable, certain que le pharmacien Danval n'est pas un empoisonneur.

Espérons que l'enquête originale, intéressante, passionnante du collaborateur de « Journal » aura en outre ce résultat heureux d'amener la révision d'un procès et de libérer un forçat innocent.

Ca et Là

LES ANBRES DE LA LIBERTÉ.

A Annapes, village de trois mille habitants, situé sur la route de Tournon à Lille, on voit encore au milieu de la place, un arbre de la Liberté qui fut planté en 1793 et qui est toujours plein de vigueur.

L'intermédiaire des chercheurs qui donne ce détail ajoute que ce colosse héraldique n'est pas un simple arbre, mais un peuple, mais un chêne.

LE MICROPHONE EN MER.

Deux bateaux qui font le service entre Calais et Douvres expérimentent actuellement un nouvel appareil enregistreur des bruits de la mer. Le but de cet appareil est d'empêcher la rencontre avec d'autres navires ou avec les fonds du littoral, surtout par les temps de brouillard et de neige la direction des corps dangereux.

L'organe qui reçoit les sons est une série de microphones qui amplifient les sons.

L'ESPION DES RUES.

Nous avons, vu le jeu assez idiot de la « ferme ». Les Viennois ont actuellement un jeu qui n'est pas beaucoup plus spirituel. On aborde quelque un et on lui demande: « Pouvez-vous citer cinq jours de la semaine sans en appeler aucun par son nom? »

L'interlocuteur se tait et alors on lui explique: « Ce n'est pourtant pas malin! Aujourd'hui, demain, après-demain, hier et avant-hier. »

LE CADASTRE PARISIEN.

La révision du cadastre parisien, commencée il y a bientôt trois ans par la préfecture de la Seine, est sur le point d'être terminée. Cet examen périodique, qui doit, on le sait, faciliter l'équitable répartition de l'impôt foncier, comprend en effet deux séries d'opérations: les opérations d'art, qui tendent à déterminer exactement la contenance de chaque parcelle immobilière, et les opérations administratives qui évaluent le terrain imposable. C'est la première partie de ce travail, votée par le Conseil municipal en 1898, qui s'achève ces jours-ci.

Paris occupe une surface totale de 7.802 hectares. Si l'on déduit ce qui y occupe les voies publiques, la rivière de Seine et l'enceinte fortifiée, environ 1.187 hectares, il reste 5.615 hectares qu'il a fallu visiter, mesurer, dessiner, expérimenter dans leurs moindres détails. Ces 5.615 hectares sont répartis en 1.507 établissements publics, digues, palais, etc. (1.357 hectares) et 74.025 immeubles particuliers (4.258 hectares).

L'ensemble du travail aura coûté, en chiffres ronds, 1.425.000 francs.